

## 72 % des jeunes délinquants ont été victimes de violence

**P**ubliée ce lundi, l'étude menée par deux chercheuses de l'ULiège et visant à évaluer l'ampleur des expériences de victimisation vécues par ces délinquants établit un lien entre délinquance sérieuse et expérience de vie. Et met en évidence le double statut d'« auteur-victime » que présente une partie des jeunes placés en institution. Julie Grégoire et Cécile Mathys ont interrogé 120 jeunes âgés de 14 à 18 ans issus des six IPPJ de la Fédération Wallonie-Bruxelles et 1.000 jeunes de 13 à 19 ans de Liège, Verviers et Charleroi.

*« Les faits d'agressions et de violence physique sont significativement plus élevés pour l'échantillon de population de délinquants et les victimations en partie liées à des agressions avec coups et blessures sont par exemple nettement plus nombreuses », analysent les auteures. Le constat est identique en ce qui concerne les faits de maltraitance, principalement les violences physiques commises par un adulte (72 %, contre 19 pour les autres jeunes) ou les négligences graves (22 %, contre 7 %), et pour les faits dont le jeune a été témoin (80 % des jeunes en IPPJ ont assisté à une agression armée). ■*

# Des jeunes délinquants à la fois victimes et auteurs

IPPJ Une étude établit un lien entre expériences de victimation et faits délictueux

► Les jeunes placés en Institution publique de protection de la jeunesse (IPPJ) ont souvent eux-mêmes été agressés.

► Les filles souffrent plus des violences intrafamiliales.

Qui sont ces jeunes qui se sont engagés sur la voie de la délinquance ? Qu'ont-ils vécu qui puisse, à tout le moins en partie, expliquer leur présence en institution ?

Une étude menée par deux chercheuses et publiée ce lundi dans la revue *Justice & Sécurité* de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC), établit un lien entre délinquance sérieuse et expérience de vie. Et met en évidence le double statut

d'« auteur-victime » que présente une partie des jeunes placés en institution. Le constat est interpellant : les jeunes délinquants ont souvent eux-mêmes été victimes de crimes ou de délits. Les filles plus encore que les garçons.

Pour évaluer l'ampleur des expériences de victimation vécues par ces délinquants et en extrapoler le lien avec leurs expériences de délinquance, Julie Grégoire et Cécile Mathys, du département de criminologie d'ULiège, ont interrogé 120 jeunes âgés de 14 à 18 ans issus des six IPPJ de la Fédération Wallonie-Bruxelles et 1.000 jeunes âgés de 13 à 19 ans issus d'écoles secondaires des arrondissements de Liège, Verviers et Charleroi.

À ces jeunes, elles ont demandé s'ils avaient commis un ou plusieurs faits de délinquance « au moins une fois au cours de leur vie ». Elles leur ont ensuite soumis un second questionnaire

reprenant cinq catégories de faits (faits délinquants conventionnels, maltraitements, violences commises par des pairs ou la famille, violences sexuelles et violences indirectes) dont ils auraient pu être victimes, à nouveau « au moins une fois au cours de leur vie ».

Sur la base des réponses fournies par ces volontaires, les chercheuses ont

établi que les deux groupes, la population délinquante et la population générale, présentaient des prévalences de délinquance significativement différentes. Ce qui semble assez logique dans la mesure où un jeune délinquant est souvent l'auteur de plusieurs faits et que le placement en IPPJ est rarement la mesure prescrite au premier dérapage.

Ce qui est par contre plus étonnant, ce sont les différences entre les filles et les garçons dans leur rapport à la délinquance. Neuf filles sur dix, par

exemple, affirment avoir fugué au moins une fois alors que seul un garçon sur deux a vécu la même expérience. Elles sont aussi nettement moins nombreuses à avoir commis des faits de vandalisme (40 % pour 60 % de garçons). Les antécédents de coups et blessures concernent par contre les deux genres (3 délinquants sur 4), de même que l'appartenance à des bandes de jeunes.

Le deuxième enseignement de cette étude, qui est aussi le plus important, c'est que la majorité de ces auteurs de faits délictueux sont également des victimes. Les jeunes placés rapportent avoir été la cible de 13 des 34 faits cités en moyenne, contre 5 pour les jeunes de la population générale.

« Cette recherche confirme l'hypothèse selon laquelle, chez les jeunes, un haut taux de délinquance est associé à une forte probabilité de victimation, sans

qu'il soit possible de se prononcer sur l'antériorité des faits de victimation par rapport à la délinquance, ni l'inverse », soulignent Julie Grégoire et Cécile Mathys.

Cet écart entre les deux groupes est particulièrement flagrant pour les faits dits « conventionnels ». « En effet, les faits d'agressions et de violence physique sont significativement plus élevés pour l'échantillon de population de délinquants et les victimations en partie liées à des agressions avec coups et blessures sont par exemple nettement plus nombreuses », ajoutent les auteures. Le constat est identique en ce qui concerne les faits de maltraitance,

principalement les violences physiques commises par un adulte (72 %, contre 19 pour les autres jeunes) ou les négligences graves (22 %, contre 7 %), et pour les faits dont le jeune a été témoin. 80 % des jeunes en IPPJ ont par exemple assisté à une agression armée, contre 23 % pour l'autre groupe.

« Nombre de recherches avancent les liens entre les mauvais traitements tels que les violences physiques, les négligences ou encore les abus sexuels subis au sein de la cellule familiale et l'implication dans des activités délinquantes », rappellent les chercheuses.

## Une jeune délinquante sur deux dit avoir été agressée sexuellement

Tout aussi tragique : près d'un délinquant sur deux a vécu le meurtre d'un proche, un sur trois en a même été témoin.

Les différences entre garçons et filles sont nettement plus marquées en ce qui concerne les victimations que la commission des délits, établit le rapport. Notamment parce que les filles sont fatalement plus exposées aux violences sexuelles. Dans le groupe des jeunes en IPPJ, une délinquante sur deux dit avoir été victime d'un viol, d'une tentative de viol ou d'attouchements sexuels commis par un adulte « connu ». Une sur trois a subi une situation de harcèlement.

Autre particularité que pointe le rapport de l'INCC : les filles sont nettement plus exposées aux violences intrafamiliales. Une jeune sur deux (pour un garçon sur trois) a assisté à des scènes de violences entre ses parents ou de ses parents sur ses frères et sœurs. Comment expliquer cette réalité ? Les garçons sont davantage à la recherche d'indépendance et passent plus de temps à l'extérieur que les filles qui sont plus souvent présentes au sein du foyer. Témoins ou victimes de maltraitance ou d'abus, les adolescentes peuvent chercher à fuir le cadre familial en commettant des « survival crimes » (consommation ou vente de stupéfiants, prostitution, vols...). ■

LUDIVINE PONCIAU

# violence « Le contexte socio-économique se dégrade »

ENTRETIEN ■■■■■

**D**idier Delbart, directeur de l'IPPJ de Wauthier-Braine, a permis aux deux chercheuses d'interroger des jeunes de l'Institution. Dimanche, il n'avait pas encore pu prendre connaissance des détails du rapport mais a accepté de nous donner son opinion sur la problématique.

**Des auteurs qui sont aussi des victimes, c'est ce que vous constatez aussi au contact des jeunes dans votre IPPJ ?**

*Le constat que nous faisons et que nous avons toujours fait, par rapport à la déviance sociale, c'est que c'est un parcours dans lequel le jeune a pu construire une vision du monde particulièrement empreinte de délinquance et de violence. Ce qu'on remarque de plus en plus aussi, ce sont les difficultés éprouvées par les parents dans leur relation avec leur enfant. Lorsque ce dernier est en IPPJ, pour eux, c'est une période durant laquelle ils peuvent souffrir. Ils se sentent un peu moins responsables.*

**Les situations auxquelles vous êtes confrontés sont de plus en plus inextinguibles ?**

*On sent clairement une érosion du côté de la famille et un appauvrissement socio-économique. Les conséquences sont d'ailleurs bien visibles. Qu'est-ce qu'une IPPJ peut faire face à cette situation, si ce n'est mettre en place une méthodologie pour que les parents puissent acquérir une plus grande compétence dans ce*

*qu'ils peuvent apporter à leurs enfants ? Et des mesures d'accompagnement pour les responsabiliser.*

**Parce qu'ils sont démissionnaires ?**

*Je parlerais plutôt de fragilisation. Comme je l'ai dit, il y a clairement un appauvrissement social et culturel. Aujourd'hui, il n'est pas rare que l'un des parents soit un SDF par exemple. On voit aussi beaucoup de mamans qui doivent se débrouiller seules. L'absence de père n'est pas rare, tout*

*comme le manque de repères au niveau de l'intégration, de la société, de l'emploi, de la culture, des discriminations liées à l'origine. Cela peut avoir un retentissement sur le regard que porte l'enfant sur sa culture, son passé. On entend parfois des jeunes*

*originaires d'Afrique centrale dire que les difficultés auxquelles sont confrontés leurs parents sont de la faute des Belges, des Blancs qui ont apporté la misère en Afrique. Il faut bien sûr déconstruire*

*tout cela, mais ce n'est pas évident.*

**L'étude démontre aussi que nombre de jeunes délinquants ont été exposés, en tant que témoin ou victime, à la violence physique, y compris avec armes à feu...**

*Il est clair que la teneur de la violence est importante. Celui qui a beaucoup d'épaisseur psychologique pourra la*

*traiter, mais certains peuvent reproduire cette violence. De manière générale, on peut affirmer que les jeunes ne sont pas mis dans des conditions de vie qui ne sont pas sans violence. On constate cela tous les jours dans les journaux : notre milieu est excessif, exclusif à plusieurs égards. Le rapport entre pauvreté et richesse ne fait que s'accroître et l'accès à l'emploi est difficile...*

**Que faudrait-il mettre en place pour que les victimes ne deviennent pas les auteurs de demain ?**

*Difficile à dire... Le secteur de l'Aide à la jeunesse est déjà très prolifique... Mais peut-être faudrait-il renforcer l'accompagnement précoce, au stade de la petite enfance. On a par exemple eu un jeune qui a évolué dans un milieu très sexualisé à la maison. Nous, on peut l'amener à réfléchir sur cette situation mais le problème, c'est qu'il a déjà 17 ans. Il faudrait pouvoir donner un rôle aux instituteurs de maternelle, aux travailleurs de l'ONE en développant des outils, des formations. ■*

Propos recueillis par  
L.P.O.

**« Les difficultés des parents dans leur relation avec leur enfant vont grandissant »**

## DÉLINQUANCE JUVÉNILE

### 250 jeunes répartis dans six IPPJ

La Fédération Wallonie-Bruxelles compte actuellement six IPPJ, à Jumet (régime ouvert), Wauthier-

Braine (régime ouvert, plus une section fermée), Braine-le-Château (régime fermé), Fraipont (régime ouvert, plus une section fermée) et Saint-Hubert (régime fermé), Saint-Servais (destinée aux filles). Les six structures accueillent envi-

ron 250 jeunes. D'ici fin 2019-début 2020, une trentaine de jeunes intégreront une nouvelle IPPJ basée à Forest. Une réelle nécessité : 50 % des jeunes institutionnalisés sont originaires de la Région bruxelloise.

L.P.O.